

Avis n° 2025/04
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale des sciences géographiques
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale des sciences géographiques
Sigle :	ENSG Géomatique
Type :	Public
Académie :	Créteil
Sites de l'école :	Marne-la-Vallée

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/01-01

Objet de la demande d'accréditation

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des sciences géographiques, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue, sur le site de Marne-la-Vallée

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale des sciences géographiques ;
- Vu le rapport établi par Yoan GALLO (membre de la CTI, rapporteur principal), Didier ERASME (expert auprès de la CTI, corapporteur), Emmanuel NATCHITZ (expert auprès de la CTI, expert), Francisco da SILVA COSTA (expert auprès de la CTI, expert international), Justine LE QUILLIEC (experte auprès de la CTI, experte élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 8-9 Avril 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des sciences géographiques, sur le site de Marne-la-Vallée	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des sciences géographiques, sur le site de Marne-la-Vallée	Formation continue	2025	2029-2030	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'École nationale des sciences géographiques étant une école interne à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), il est suggéré d'ajouter la mention de cet établissement dans l'intitulé du titre d'ingénieur diplômé et du label EUR-ACE©.

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations** selon le modèle disponible sur le site de la CTI. Ce document est à transmettre **le 15 juin 2027**, exclusivement sous format de fichier numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr.

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'établissement

- Élaborer une stratégie visant à renforcer la visibilité de l'école à l'échelle nationale et internationale, afin de favoriser le développement du recrutement, en mobilisant les ressources internes et/ou externes appropriées.

Pour l'école

- Intégrer le rayonnement de l'IGN comme levier stratégique pour renforcer l'attractivité de l'école, tant au niveau national qu'international
- Terminer la mise en place d'un système de management qualité permettant d'assurer un pilotage de la stratégie de l'école ;
- Développer une stratégie d'ouverture vers l'international, en s'appuyant, notamment, sur la reconnaissance de l'IGN.

Pour la FISE

- Structurer les enseignements en sciences humaines et sociales de la formation pour répondre aux attentes des employeurs ;
- Finaliser la semestrialisation sur l'ensemble des options de 3ème année ;
- Réfléchir à la péréquation entre le volume d'élève en 3ème année et les options proposées par rapport aux moyens engagés ;
- Pérenniser le système de mentorat pour la recherche et mesurer son impact.
- Respecter les 2000h maximum d'enseignement quelle que soit l'option choisie en 3ème année.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des sciences géographiques	2025	2029-2030

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9 avril 2025,

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 13 mai 2025.

La Présidente
Claire PEYRATOUT

